

N° 2026-002

**AUTORISATION D'AJOUTER DEUX NOUVELLES OFFRES CULTURELLES
AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE**

L'an deux mil vingt-six le 28 janvier, le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-et-un janvier, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes CHAMOOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme Corine MAIRONI-GONTHIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), LIMONTA VERTHIER Muriel
M. VILLIBORD Guillaume.

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, TRAISSARD Robert, URBAIN Xavier.

En exercice : 27	Présents : 17	Absents : 10	dont pouvoirs : 2
------------------	---------------	--------------	-------------------

Date de publication : 02 février 2026 au 02 avril 2026

Le Président rappelle au Conseil communautaire que par délibération n°2022-044 en date du 6 avril 2022, le projet d'établissement de l'École de musique, de théâtre et de danse a été validé.

Le Président propose d'intégrer aujourd'hui deux nouveaux parcours artistiques au sein du projet d'établissement 2022-2027 :

1. **Parcours "Classe CLUB Danse"**, en partenariat avec le collège Jovet, sur le modèle des parcours déjà existants, à savoir le parcours 04 "Classe CLUB Musique" et le parcours 05 "Classe CLUB Théâtre".
2. **Parcours "Théâtre Adultes"**, conçu selon les mêmes principes que les parcours actuels à destination du public adulte, notamment le parcours 17 "Danse Adultes", ainsi que les parcours 18 "Batucada Adultes" et "Chœur Adultes".

Les deux fiches correspondantes sont annexées à la présente délibération.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 19
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 19
- nombre de votes « pour » : 19
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant la volonté de développer et diversifier l'offre culturelle sur le territoire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2022-044 en date du 6 Avril 2022 approuvant le projet d'établissement de l'Ecole de Musique, de théâtre et de danse.

APPROUVE la création de deux nouveaux parcours artistiques au sein du projet d'établissement 2022-2027.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces issues de la présente.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 28 JANVIER 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX